République du Sénégal
Ministère de l'Éducation Nationale
Direction de l'Enseignement Moyen Secondaire Général

GUIDE PEDAGOGIQUE : EDUCATION CIVIQUE

CLASSE DE 4e

TITRE DE L'UNITE D'APPRENTISSAGE : LA NATION ET L'ETAT

Avec l'appui de USAID/EDB

PREFACE

Dans sa phase qualité, le Programme Décennal de l'Education et de la Formation (PDEF) vise, entre autres objectifs, l'amélioration de la qualité des enseignements et des apprentissages.

Dans l'enseignement moyen, l'objectif est de former des élèves capables, selon leur parcours, de s'intégrer soit dans la vie active, soit de poursuivre une formation secondaire ou professionnelle.

C'est dans ce cadre que le Ministère de l'Enseignement Préscolaire, de l'Elémentaire, du Moyen Secondaire et des Langues Nationales (MEPEMSLN), avec à l´appui du projet USAID/Education de Base (USAID/EDB), s´est engagé dans un processus d'amélioration du curriculum de l'enseignement moyen avec l'option d'une approche par les compétences.

L'état des lieux qui a inauguré ce processus a fait apparaître, entre autres :

- des difficultés liées aux programmes scolaires qui ne sont terminés que dans les classes d'examen,
- aux stratégies d'enseignement essentiellement centrées sur les enseignants,
- au cloisonnement disciplinaire,
- et aux pratiques d'évaluation portant essentiellement sur la maîtrise de connaissances au détriment des compétences liées à la communication et à la résolution de problèmes.

C'est en réponse à ces défis que le Secrétariat Exécutif du Comité National pour l'Élaboration du Curriculum (CNEC) de l'Enseignement Moyen a conçu, dans une approche participative, un cadre de référence, le (CRAC/CEM), pour améliorer le curriculum de l'enseignement moyen.

Les présents guides d'usage et guides pédagogiques, élaborés par des équipes de spécialistes comprenant des Inspecteurs, des Conseillers Pédagogiques et des Enseignants craie en main sous la direction des Inspecteurs Généraux de l'Education (IGEN), sont des outils d'opérationnalisation des orientations définies dans le CRAC-CEM.

Ces guides d'usage ont pour but de rendre les programmes actuels plus lisibles et plus opérationnels tandis que les guides pédagogiques donnent des exemples pratiques de leur mise en œuvre dans les classes. A terme, ils conduiront aux programmes améliorés et à une meilleure qualité des enseignements et des apprentissages.

Le Ministère de l'Enseignement Préscolaire de l'Élémentaire, du Moyen Secondaire et des Langues Nationales (MEPEMSLN) remercie le projet USAID/EDB pour l'important soutien technique et financier qu'il apporte dans la réalisation de ce grand chantier.

La Direction de l'Enseignement Moyen Secondaire Général, maitresse d'œuvre de cette réforme curriculaire, compte tout mettre en œuvre pour que ces guides soient des intrants qui aideront à l'atteinte de la qualité dans le moyen.

Le Directeur de l'Enseignement Moyen Secondaire Général

Ibrahima NDOUR

REMERCIEMENTS

Nous remercions tous ceux qui ont élaboré ces guides pour leur engagement et leur créativité. Il s'agit de :

- Amadou Mamadou Camara, IGEN, FASTEF
- Waly Faye, Formateur FASTEF
- El Hadj Habib Camara, Formateur FASTEF
- Hamidou Watt, CNFC
- Samba Diary Ndiaye, Formateur au CRFPE de Dakar
- Babacar Diagne, IEMS IA Dakar
- Ousmane Niang, IEMS IA Kaolack
- Moustapha Sène, Professeur Lycée Mariama Ba
- Ismaïla Mbodj, Professeur Lycée des Parcelles Assainies U 13
- François Faye Formateur au CRFPE de Dakar
- Seydou SY IEMS IA Dakar

Les équipes ont été soutenues et orientées par :

- Abdoulaye Djiby Tall, Chef du Bureau Curriculum, DEMSG
- Lamine Sarr, Chef du Bureau Formation, DEMSG
- Susan Schuman, Consultante, USAID/EDB
- Mary Denauw, Consultante, USAID/EDB/STS
- Babacar Gueye, Consultant, USAID/EDB
- Elimane Kane, ACN-CE, USAID/EDB
- Joseph Sarr, CN-CE, USAID/EDB
- Guitele Nicoleau, Chef du projet, USAID/EDB
- Mark Lynd, Président, School-to-School International, USAID/EDB/STS
- Ndiogou Faye, Doyen de l'IGEN

Sommaire

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES 4

LECON 1 : LA CONSTRUCTION DE LA NATION SENEGALAISE : ORIGINE ET EVOLUTION. 6

LECON 2 : L'ETAT : DEFINITION, TYPES, ROLE ET FONCTIONS 9

LECON 3 : LE POUVOIR EXECUTIF : STRUCTURES ET FONCTIONNEMENT 12

SITUATION SIGNIFICATIVE D'INTÉGRATION 15

CANEVAS D'UNE UNITE D'APPRENTISSAGE 16

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

Compétence de niveau : Mobiliser des savoirs des savoirs faire et des savoir-être pour promouvoir la démocratie, la citoyenneté et les droits de l'homme.

Compétence de base	Thème/partie
Mobiliser des savoirs des savoirs faire et des savoir-être liés à l'Etat et de la nation en vue développer la conscience de l'unité nationale.	**Chapitre 1 :** *Sénégal : une nation, un Etat*
Mobiliser des savoirs des savoirs faire et des savoir-être relatifs aux institutions de la République et de leur fonctionnement en vue de développer un sentiment patriotique.	**Chapitre 2 :** *Les Institutions de la République*
Mobiliser des savoirs des savoirs faire et des savoir-être relatifs à la démocratie, à la bonne gouvernance et aux droits humains en vue de développer une conscience citoyenne et démocratique.	**Chapitre 3 :** *Démocratie et droits de l'Homme*

INFORMATIONS GENERALES

COMPETENCES TRANSVERSALES :

- savoir s´exprimer et communiquer ;
- utiliser les éléments de base des mathématiques, des sciences et de la technologie ;
- être un citoyen responsable ;
- être autonome et coopératif

COMPETENCE DE NIVEAU : Mobiliser des savoirs, des savoirs faire et des savoir-être pour promouvoir la démocratie, la citoyenneté et les droits de l'homme.

COMPETENCES DE BASE :

Chapitre 1 : Mobiliser des savoirs, des savoirs faire et des savoir-être liés à l'Etat et de la nation en vue développer la conscience de l'unité nationale.

Chapitre 2 : Mobiliser des savoirs, des savoirs faire et des savoir-être relatifs à la démocratie, à la bonne gouvernance et aux droits humains en vue de développer une conscience citoyenne et démocratique.

Chapitre 3 : Mobiliser des savoirs des savoirs faire et des savoir-être relatifs aux institutions de la République et de leur fonctionnement en vue de développer un sentiment patriotique.

OBJECTIFS SPECIFIQUES :

1. Expliquer l'origine de la nation sénégalaise
2. Décrire les grandes étapes de la formation de la nation sénégalaise
3. Identifier les types d'Etat
4. Expliquer les fonctions de l'Etat
5. Identifier les institutions et les organes du pouvoir exécutif
6. Décrire le fonctionnement des organes du pouvoir exécutif

PRE-REQUIS :

Il s'agit de faire émerger les connaissances antérieures, les représentations sur les notions de nation, d'Etat, de pouvoir, de droits de l'homme.

PRESENTATION DE LA SITUATION D'APPRENTISSAGE :

Cette unité d'apprentissage s'inscrit dans le processus *d'éducation à la citoyenneté*. Elle vise à développer chez l'apprenant des compétences citoyennes et s'appuie sur des valeurs républicaines, démocratiques et nationales.

Les cours sont précédés par des *activités préparatoires* qui permettent aux apprenants de s'imprégner des objets et des contenus d'apprentissage, mais aussi de recueillir des matériaux utiles à la construction des savoirs, savoir-faire et savoirs-être.

Ils commencent par *l'énoncé des objectifs* et *l'activation des pré-requis*. Le professeur clarifie ensuite les consignes de travail, organise et régule l'exécution des tâches. Celles-ci consiste à une exploitation des ressources (documents textuels, cartographiques, graphiques, iconographiques physiques et électroniques, les résultats d'enquêtes, etc.).

Le *travail individuel* et les *travaux de groupe* sont alternés en fonction des objectifs, des ressources et des contextes dans des situations *extra* ou *intra muros*. Chaque séquence d'apprentissage fera l'objet d'une *évaluation formative* suivie, si nécessaire, d'une *remédiation*. Après les apprentissages ponctuels, des situations *d'Apprentissage de l'Intégration* (AI) sont préposées pour amener les apprenants à transférer les acquis dans d'autres contextes. Ces AI sont aussi des moments d'évaluation formative.

LECON 1 : LA CONSTRUCTION DE LA NATION SENEGALAISE : ORIGINE ET EVOLUTION.

COMPETENCES TRANSVERSALES :

- savoir s´exprimer et communiquer ;
- utiliser les éléments de base des mathématiques, des sciences et de la technologie ;
- être un citoyen responsable ;
- être autonome et coopératif

COMPETENCE DE NIVEAU : Mobiliser des savoirs, des savoirs faire et des savoir-être pour promouvoir la démocratie, la citoyenneté et les droits de l'homme.

COMPETENCES DE BASE :

Chapitre 1 : Mobiliser des savoirs, des savoirs faire et des savoir-être liés à l'Etat et de la nation en vue développer la conscience de l'unité nationale.

Durée : 2h

Matériel et supports :
Ressources Internet
Constitution de la République du Sénégal
Manuels d'éducation civique 4e et de 3e NEA.
Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789,
Déclaration universelle des droits de l'homme (1948)
Déclaration des droits de l'enfant (1959)
Charte africaine des droits de l'homme et des peuples (1981
Convention des droits de l'enfant (1989)
Pactes des droits sociaux, économiques et culturels (1966)
Autres documents (articles de journaux)

Résultats attendus :
Au terme de la leçon, l'apprenant(e) est capable de :
- expliquer l'origine de la nation sénégalaise ;
- décrire les grandes étapes de la formation de la nation sénégalaise.

Activités préparatoires :
Confection et partage du questionnaire et des consignes.
Enquêtes sur l'origine de la nation sénégalaise, le peuplement, les différentes ethnies et l'évolution de la nation sénégalaise.
Indication de sources d'information : Manuel d'Education civique de 3e
www. tekrour.org

DEROULEMENT

Vérification des pré-requis :
Il s'agira de faire émerger les connaissances et les notions de nation, d'Etat, de vivre-ensemble.

Situation de départ pour enclencher la séquence :
Partir de la nation en miniature dans la classe.
En quoi les élèves de la classe forment une ''nation''?

Annonce des objectifs spécifiques :
Le professeur explique aux élèves qu'à la fin de leçon, ils devront être capables de :
- Expliquer l'origine de la nation sénégalaise.
- Décrire l'évolution de la nation sénégalaise.

OS 1 : Expliquer l'origine de la nation sénégalaise.	
Activités du professeur	**Activités des élèves**
Le professeur vérifie les pré-requis, les sélectionne et les note au tableau. *Le traitement de ces réponses interviendra dans les séquences ultérieures lors des situations de conflit sociocognitif.*	Les apprenants répondent aux questions, expriment librement leurs jugements, leurs opinions, leurs croyances, etc.
Le professeur distribue le document 10 et incite les apprenants à déterminer le berceau de la nation sénégalaise	Les apprenants déterminent le berceau de la nation sénégalaise.

Il incite les apprenants à expliquer de quelle manière s'est constitué le peuplement du Sénégal.	Les apprenants expliquent que le peuplement s'est fait par vagues migratoires.
Le professeur incite les apprenants à expliquer les différentes entités qui se sont constituées pour former la nation.	Les apprenants citent les différentes entités et expliquent leur processus de formation.
Le professeur incite les apprenants à identifier les facteurs qui ont favorisé cette coexistence pacifique et cette harmonie.	Les apprenants expliquent les facteurs culturels, les facteurs religieux, etc.

Le professeur procède à une synthèse partielle, explique l'origine de la nation sénégalaise, en mettant l'accent sur la vallée du fleuve du Sénégal comme foyer de départ, les différentes migrations, la formation des royaumes (Djolof, et autres) et explique les principaux facteurs qui ont favorisé cette cohabitation harmonieuse entre les différentes populations du Sénégal.

Trace :

La vallée du fleuve Sénégal est le berceau de la nation sénégalaise. Elle a joué un rôle important dans le brassage des différents peuples.
Le peuplement s'est fait par vagues migratoires successives.
Après le Tekrur, les populations s'est étendu à au centre et au sud avec la formation de plusieurs royaumes (Djolof, Sine, Saloum, etc.)

OS 2 : Décrire l'évolution de la nation sénégalaise.	
Activités du professeur	**Activités des élèves**
Le professeur distribue le document 11 et incite à une lecture silencieuse	Les apprenants lisent pour s'approprier le contenu du document 11
Il incite les apprenants à identifier les facteurs qui ont favorisé la consolidation de cette nation	Les apprenants identifient les facteurs historiques, culturels, religieux, modernes, etc.
Il incite les apprenants à expliquer l'intérêt des facteurs historiques dans la consolidation de la nation	Les apprenants expliquent l'importance des facteurs historiques dans la consolidation de la nation
Le professeur incite les apprenants à expliquer l'effet des facteurs culturels dans la consolidation de la nation	Les apprenants expliquent l'effet des facteurs culturels dans la consolidation de la nation
Le professeur incite les apprenants à expliquer l'effet des facteurs religieux dans la consolidation de la nation	Les apprenants expliquent l'effet des facteurs religieux dans la consolidation de la nation
Le professeur incite les apprenants à expliquer l'effet des facteurs modernes (colonisation, démocratie) dans la consolidation de la nation	Les apprenants expliquent l'effet de la colonisation, la démocratie dans la consolidation de la nation

Le professeur procède à une synthèse partielle, explique les facteurs historiques, culturels, religieux et modernes dans la consolidation de la nation sénégalaise. Il est invité à mettre l'accent sur les apports

fécondants de chaque facteur dans la formation et la consolidation de la nation et de l'Etat. Parmi ceux-ci, on peut citer la démocratie, la colonisation, etc.

Evaluation formative :

Consigne :

1. Définis les notions de : Nation, Etat, Etat-nation, nationalisme.
2. Cite trois valeurs communes aux religions et qui sont fondatrices de la nation sénégalaise.
3. Explique en quoi la colonisation a été favorable à la formation et à la consolidation de la nation sénégalaise.

Trace :

La nation sénégalaise est très ancienne et précède de loin l'arrivée des européens. Elle s'est consolidée au cours du temps avec l'arrivée de l'Islam, du christianisme, de la colonisation et la naissance de l'Etat indépendant.

Des facteurs historiques comme la longue cohabitation dans le même espace géographique, le brassage culturel, la parenté……

Des facteurs religieux : l'animisme, l'Islam, le christianisme ont des valeurs sociales d'égalité, de respect mutuel, de solidarité, etc. qui cimentent les rapports entre les différents groupes et constituent les fondements d'un commun vouloir de vie commune.

Des facteurs modernes : la colonisation a permis la mise en place d'institutions politiques et étatiques, des valeurs démocratiques (suffrage universel, participation, citoyenneté)……..

Ont fortement contribué à sa consolidation.

La nation n'est pas cependant une idée et une création figées. C'est un processus dynamique, un projet en perpétuelle évolution à travers le renforcement les valeurs de la démocratie, de l'Etat de droit, de la bonne gouvernance, de justice sociale, de solidarité, etc.……

LECON 2 : L'ETAT : DEFINITION, TYPES, ROLE ET FONCTIONS

COMPETENCES TRANSVERSALES :

- savoir s´exprimer et communiquer ;
- utiliser les éléments de base des mathématiques, des sciences et de la technologie ;
- être un citoyen responsable ;
- être autonome et coopératif

COMPETENCE DE NIVEAU : Mobiliser des savoirs, des savoirs faire et des savoir-être pour promouvoir la démocratie, la citoyenneté et les droits de l'homme.

COMPETENCES DE BASE :

Chapitre 1 : Mobiliser des savoirs, des savoirs faire et des savoir-être liés à l'Etat et de la nation en vue développer la conscience de l'unité nationale.

Durée : 3h

Matériel et supports :
La constitution de la République du Sénégal
Manuel d'éducation civique de la classe de 4e NEA
Textes et documents sur l'Etat du Sénégal
Ressources Internet :
www.droitconstitutionnel.net/formes-Etat.html
www.attacheterritorialprep.unblog.fr/files/2009/.../formesdetat.

Résultats attendus :
Au terme de la leçon, l'apprenant(e) est capable de :
identifier les types d'Etat ;
expliquer les fonctions de l'Etat.

Activités préparatoires :
Recherche documentaire portant sur l'état, les types d'état et les fonctions de l'état.
Indication de sources d'information : Manuels d'Education civique de 4e et de 3e

DEROULEMENT

Vérification des pré-requis :
Il s'agira de faire émerger les connaissances et les notions d'Etat, d'état unitaire, de fédération, de pouvoir.

Situation de départ pour enclencher la séquence :
Comment imaginez-vous un état? Pourquoi dit-on que le Sénégal est un Etat ?

Annonce des objectifs spécifiques :
Le professeur explique aux élèves qu'à la fin de leçon, ils devront être capables de :
- Identifier les types d'Etat
- Expliquer les fonctions de l'Etat

OS 3 : Identifier les types d'Etat	
Activités du professeur	**Activités des élèves**
Le professeur vérifie les pré-requis, les sélectionne et les note au tableau. *Le traitement de ces réponses interviendra dans les séquences ultérieures lors des situations de conflit sociocognitif.*	Les apprenants répondent aux questions, expriment librement leurs jugements, leurs opinions, leurs croyances, etc.

Le professeur distribue le *document 12* et incite les apprenants à identifier les caractéristiques de l'état	Les apprenants identifient les caractéristiques de l'état
Le professeur incite les apprenants à partir du *document 13* à définir les types d'Etat (Etat unitaire, Etat fédéral, Etat confédéral)	Les apprenants définissent les types d'Etat (Etat unitaire, Etat fédéral, Etat confédéral)

Evaluation formative :

Consigne :

Décris dans le tableau ci-dessous les caractéristiques de l'Etat unitaire et de l'Etat fédéral

Etat unitaire	Etat fédéral

Trace :

Définition de l'Etat : L'Etat est une organisation politique, un support organique, structuré, reconnu et accepté sur lequel tout pouvoir a besoin de s'appuyer pour exercer son autorité. Il ne peut être le patrimoine d'un clan, d'une ethnie ou d'une famille.

Les différents types d'Etat sont l'Etat unitaire, l'Etat fédéral et l'Etat confédéré.

L'Etat unitaire est la forme la plus simple et la plus répandue. Il se caractérise par un territoire unique, une population assez homogène et un gouvernement centralisé. C'est le cas de l'Etat du Sénégal.

L'Etat unitaire peut connaître une décentralisation assez poussée en transférant à des collectivités locales un certain nombre de compétences qu'elles exercent sous son contrôle.

L'Eta fédéral est un regroupement de plusieurs Etats dont les populations hétérogènes partagent la même nationalité et sont soumises au à une même autorité. Les Etats fédérés ont en commun des institutions communes comme le gouvernement fédéral, une Assemblée fédérale, une police fédérale, etc. Chaque Etat fédéré a aussi ses propres institutions qui s'occupent des affaires locales propres. C'est l'exemple des Etats-Unis, du Nigeria, etc.

La confédération est une association entre plusieurs Etats indépendants qui décident d'unir leurs forces et leurs moyens pour poursuivre des objectifs communs. La confédération est une fédération limitée, car chaque État confédéré garde leur souveraineté.

OS 4 : Expliquer les fonctions de l'Etat	
Activités du professeur	**Activités des élèves**
Le professeur introduit le document 14 et incite les apprenants à identifier les fonctions de l'Etat proposées par l'internaute.	Les apprenants lisent le document et identifient les fonctions de l'Etat proposées par l'internaute.
Le professeur incite les apprenants à discuter l'opinion de l'internaute sur les fonctions de l'Etat	Les apprenants discutent l'opinion de l'internaute sur les fonctions de l'Etat
Le professeur incite les apprenants à dégager les principales fonctions de l'Etat	Les apprenants dégagent les principales fonctions de l'Etat
Le professeur procède à une synthèse et explique les principales fonctions de l'Etat en mettent l'accent sur les fonctions de l'Etat dans les pays développés et dans les pays sous développé, dans les pays capitalistes et dans les pays socialistes.	

Trace :

L'Etat joue plusieurs fonctions :

- *Une fonction régalienne : il édicte des lois, assure leur application en vue de garantir la sécurité, la justice.*

- *Une fonction de développement économique et social : il impulse le développement économique et social (infrastructures, santé, éducation, etc.).*
- *Une fonction de redistribution des richesses : Il assure le bien-être de ses populations en viellant à une redistribution équitable des richesses pour réduire les inégalités sociales et économiques et garantir la stabilité sociale, etc.*

Evaluation sommative :

Contexte :
Ta localité vient d'être érigée en région. Elle est cependant confrontée à de multiples problèmes (santé, approvisionnement en eau potable, et de scolarisation des filles, etc.). Les populations souhaitent que l'Etat intervienne pour améliorer la situation.

Consigne :
1. *Décris les différentes fonctions de l'Etat.*
2. *Identifie parmi les fonctions de l'Etat celles qui aideront à la résolution des problèmes.*
3. *Explique, à partir des différentes fonctions de l'Etat, les actions qu'il doit mener pour résoudre ces problèmes.*

LECON 3 : LE POUVOIR EXECUTIF : STRUCTURES ET FONCTIONNEMENT

COMPETENCES TRANSVERSALES :

- savoir s´exprimer et communiquer ;
- utiliser les éléments de base des mathématiques, des sciences et de la technologie ;
- être un citoyen responsable ;
- être autonome et coopératif

COMPETENCE DE NIVEAU : Mobiliser des savoirs, des savoirs faire et des savoir-être pour promouvoir la démocratie, la citoyenneté et les droits de l'homme.

COMPETENCE DE BASE :

Chapitre 3 : Mobiliser des savoirs des savoirs faire et des savoir-être relatifs aux institutions de la République et de leur fonctionnement en vue de développer un sentiment patriotique.

Durée : 2h

Matériel et supports :
La constitution de la République du Sénégal
Manuel d'éducation civique de la classe de 4e NEA
Textes officiels (décrets présidentiels, arrêtés ministériels)
Documents sur l'Etat du Sénégal
Ressources Internet :
www. Site du gouvernement du Sénégal
.

Résultats attendus :
Au terme de la leçon, l'apprenant(e) est capable de :
- décrire les institutions et les services du pouvoir exécutif ;
- analyser le fonctionnement des organes du pouvoir exécutif.

Activités préparatoires :
Organisation de la classe en groupes.
Recherche documentaire portant sur le pouvoir exécutif, les pouvoirs du président de la République et les services de la présidence, les pouvoirs du premier ministre et les services de la primature.

Sources d'information :
La constitution de la République du Sénégal
Manuels d'Education civique de 4e et de 3e
www. Site du gouvernement du Sénégal

DEROULEMENT

Vérification des pré-requis :
Il s'agira de faire émerger les connaissances sur les notions d'institution, de pouvoir exécutif, de décret, d'arrêté.

Situation de départ pour enclencher la séquence :

Annonce des objectifs spécifiques :
Le professeur explique aux élèves qu'à la fin de leçon, ils devront être capables de :
- Décrire les pouvoirs du président et les services de la présidence de la république.
- Décrire les pouvoirs du premier ministre et les services de la primature.

OS 5 : Identifier les institutions et les organes du pouvoir exécutif	
Activités du professeur	**Activités des élèves**
Le professeur fait émerger les notions de d'institution, de pouvoir exécutif, de décret. Le professeur sélectionne et note les réponses justes et erronées au tableau. *Le traitement de ces réponses interviendra dans les séquences ultérieures dans les situations de conflit sociocognitif.*	Les apprenants expriment leurs idées, leurs opinions, leurs jugements, etc.
Le professeur reconstitue les groupes en veillant à la composition des équipes et à une disposition adaptée au travail collaboratif. Il incite chaque groupe à interagir pour définir le pouvoir exécutif.	Les apprenants es forment des groupes et exécutent les tâches. Les apprenants, en groupe, définissent le pouvoir exécutif.

Il incite chaque groupe à identifier les différentes composantes du pouvoir exécutif.	Chaque groupe identifie les différentes composantes du pouvoir exécutif.
Le professeur incite les apprenants à identifier les pouvoirs du président de la république (élection, pouvoirs) et les services de la présidence de la république	Les apprenants identifient les pouvoirs du président de la république (élection, pouvoirs) et les services de la présidence de la république
Le professeur incite le rapporteur de chaque groupe à présenter au tableau sa production.	Les rapporteurs recopient les productions au tableau et les présentent oralement.
A l'issue des présentations, le professeur organise et régule la discussion sur les différentes productions.	Les apprenants interagissent et discutent les productions pour en dégager les forces et les faiblesses.
Le professeur approfondit et stabilise les notions relatives au pouvoir exécutif, à l'élection, aux pouvoirs du de la république et aux services de la présidence de la république.	Les apprenants s'approprient les notions stabilisées.

Evaluation formative :
Quelles différences y'a t'-il entre une ordonnance et une loi, un décret et un arrêté, élection et nomination

Trace :
Le pouvoir exécutif désigne le pouvoir d'appliquer ou de faire appliquer, d'exécuter des lois et des règles.
Il est exercé par le président de la république et le premier ministre.
Le président de la république est élu au suffrage universel direct pour un mandat de cinq ans

- Condition d'éligibilité
- Election (conditions, mode et déroulement)
- Missions : veiller à la stabilité de la nation, détermine la politique de la nation, chef suprême des armées, garantit l'indépendance nationale, garant de l'intégrité territoriale, nomme le premier ministre, nomme à tous les emplois civils et militaires, dispose du droit de grâce, peut adresser des messages) la nation, etc.

En cas d'empêchement, il est remplacé par le président de l'Assemblée nationale, etc.
Les services de la présidence de la république sont : les services internes (Médiature, Secrétaire Général, Grande chancellerie, Cabinet, Protocole) et les services externes (conseil des infrastructures, ARTP).

OS 6 : Décrire le fonctionnement des organes du pouvoir exécutif	
Activités du professeur	**Activités des élèves**
Le professeur incite les apprenants à identifier	Les apprenants identifier dans la constitution et les

dans la constitution et les documents récoltés les pouvoirs du premier ministre et les services de la primature et à les décrire.	documents récoltés les pouvoirs du premier ministre et les services de la primature et à les décrire
Le professeur incite le rapporteur de chaque groupe à présenter au tableau sa production.	Les rapporteurs recopient les productions au tableau et les présentent oralement.
A l'issue des présentations, le professeur organise et régule la discussion sur les différentes productions.	Les apprenants interagissent et discutent les productions pour en dégager les forces et les faiblesses.
Le professeur approfondit et stabilise les notions relatives aux pouvoirs du premier ministre et aux services de la primature.	Les apprenants s'approprient les notions stabilisées.

Evaluation formative

……..peut consulter le peuple par référendum.
……..choisit les ministres.
L'arrêté est pris par…….
Le premier ministre …….les décrets……..
Le …….peut dissoudre le gouvernement.

Trace :

Le premier ministre est nommé par le président de la république dont il applique la politique. Il est responsable devant lui et devant le Parlement. Il veille à l'exécution des lois, coordonne les activités des différents ministères, il contresigne les décrets présidentiels, etc. Le président de la république peut lui déléguer le pouvoir de nomination de certains fonctionnaires.
Les services de la primature sont : le cabinet et les services rattachés (protocole, cellule d'analyse économique et sociale, cellule de communication, etc.), le secrétariat général du gouvernement et les services rattachés(Bureau de Suivi et de Coordination, Service de l'Administration générale et de l'Equipement, etc.)

SITUATION SIGNIFICATIVE D'INTÉGRATION

SITUATION	RESULTATS ATTENDUS	MODALITES
Contexte : Lors d'une séance de thé habituelle avec tes camarades, les débats glissent sur les comportements en général des Sénégalais. Un de tes amis déplore le fait que beaucoup de jeunes Sénégalais adoptent des comportements contraires aux principes de citoyenneté, mais ne trouve pas lui-même de solutions. **Consigne :** Produis à l'endroit de tes amis un exposé pour les inviter à une citoyenneté active.	Un texte qui rappelle: • les fondements d'un Etat républicain; • les principes de démocratie citoyenne en relation avec les droits de l'Homme; et explique l'importance d'une participation citoyenne des jeunes dans la bonne gouvernance et le développement socio-économique du pays.	Travail préparatoire de 3 jours Recherche sur le net et toute autre source documentaire Exposé oral de 30 mn suivi de débats avec tes amis

Canevas d'une unité d'apprentissage

TITRE DE L'UNITE D'APPRENTISSAGE :

DUREE : 10 HEURES

INFORMATIONS GENERALES

COMPETENCE TRANSVERSALE (CRAC-CEM) :

COMPETENCE :

OBJECTIFS SPECIFIQUES :

PRE-REQUIS :

PRESENTATION DE LA SITUATION D'APPRENTISSAGE :

LECON 1 :

Durée :

Matériel et supports :

Résultats attendus :

Activités préparatoires :

DEROULEMENT

Vérification des pré-requis :

Situation de départ pour enclencher la séquence :

Annonce des objectifs spécifiques :

OS 1 :.	
Activités du professeur	**Activités des élèves**

Trace :

OS 2 :	
Activités du professeur	**Activités des élèves**

Trace :

Evaluation formative :

Pour faciliter le photocopiage et la reprographie, les évaluations, exercices pour les élèves et les annexes sont présentés sur des feuilles séparées du cours